

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 2 MAI 2022

Début à 18h15, salle 2064 Anthropole

| Points de l'ordre du jour | Décisions |
|--|---|
| 1. Formalités | Scrutateur·trice·x·s : Florine Cart + Cédric Buffat Ordre du jour : Adopté PV du 4 et du 14 avril : Adoptés |
| 2. Communications | - |
| 3. Subventions | Le préavis de 1000.- pour RVie est accepté à la majorité absolue |
| 4. Enregistrement des cours | La FAE ne s'oppose pas à toute forme d'enregistrement des cours. |
| 5. Budget : Formation continue pour le secrétariat général | Pas d'opposition active |
| 6. Élection du GT Cafétéria | Pas d'opposition à l'élection des membres proposés |
| 7. Divers | - |

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : Florine Cart + Cédric Buffat

Présences des associations : 7 associations d'étudiant·e·x·s.

Présence des délégué·e·x·s : 27 délégué·e·x·s /26 délégué·e·x·s après 20h20

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption des PV du 4 et du 14 avril

Pas d'opposition active.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Ambre Ferrari (Bureau) annonce que le don du sang c'est très bien passé. On va passer à un mode sans covid dès le semestre prochain. Le projet menstruation commence dès demain.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) explique que lors du festival UNILIVE nous avons pu mettre en évidence notre nouvelle identité visuelle. Nous avons aussi participé à la before d'UNILIVE avec une chasse aux trésors où les participant·e·x·s recevaient des bons pour une bière et/ou des goodies FAE. Nous allons

lancer un concours photo pour l'Agenda de la FAE. Ce concours photo aura 10 prix gagnants. Ce sera une collaboration avec le Cabanon. Le premier prix sera la couverture de l'agenda. L'idée sera de faire une exposition physique à la rentrée sur le campus. Nous avons discuté avec notre GT communication et nous aimerions faire différents événements notamment en collaboration avec l'AGEPOLY et avec le Titanic Lémanique. Nous vous contacterons prochainement pour ces points.

Pedro Baptista (coprésident) informe que l'AD de l'UNES aura lieu ce weekend avec 4 membres du Bureau et 2 délégué·e·s. Nous aurons une rencontre avec la Direction le 31 mai et une rencontre informelle avec M. Zanetti le 12 mai.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) annonce qu'il y a plusieurs discussions sur le recrutement du Bureau. Il y aura 4 membres du Bureau à la rentrée de septembre. Le COPIL anti-harcèlement s'est tenu vendredi. On y est représenté mais il faudra discuter de la suite car peu de choses sont prévues pour les problématiques étudiantes. On va créer un sous-groupe pour nos problématiques étudiantes. Il y a un projet d'anonymisation des examens qui sera discuté prochainement pour garantir une certaine non-discrimination. Est-ce qu'on peut avoir un retour si certaines facultés le mette déjà en place ? Ce n'est pas mis en place pour la faculté de Lettres, ni celle de GSE, ni pour l'école de Biologie. En sciences criminelles ce n'est le cas que lors de QCM corrigés par des ordinateurs. Pour l'école de médecine les QCM sont anonymes mais il n'y a pas d'information pour les autres types d'examens. La faculté de SSP pas n'a pas d'anonymisation même si ça avait été discuté. Enfin pour les facultés de HEC et FTSR il n'y a pas non plus d'anonymisation en place.

Pas de questions, ni de remarques.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Pas de communications.

3. Subventions

Pedro Duarte (coprésident) présente le projet de Rare voices In Economics, le préavis du bureau était de 1000.- mais il y a eu une contestation d'une association qui pourront expliquer leur contestation.

L'AETSR a contesté le préavis. Le terme utilisé est uniquement celui de doctorant·e·x pour ce projet. Il y a peu de choses pour les étudiant·e·x·s. Est-ce que c'est notre rôle de donner de l'argent uniquement aux doctorant·e·x·s ? Et l'événement se passe uniquement à Genève aussi. Cette contestation a pour but d'avoir des précisions sur ces points.

Katja Bergonzoli (RViE) rappelle que le statut de doctorant·e·x est aussi un statut d'étudiant·e·x. Les événements sont ouverts à tous les étudiants·e·x·s qui ont un intérêt sur ces sujets de société. Le projet est jeune et on aimerait ouvrir aux masters d'économie. Le projet est en partenariat avec l'université de Genève depuis le début et il y a le projet d'ouvrir aussi un pôle à l'EPFL prochainement. La raison du choix de Genève est que les fonds sont rapidement venus de l'université de Genève et du Graduate Institute. Mais l'idée est d'instaurer un tournus chaque deux ans entre Lausanne et Genève. Le but est d'être présent l'année prochaine sur Lausanne.

Philippos Kokkas (AEL) demande si la FAE représente les doctorant·e·x·s. Il remarque que s'il n'y a que peu de personnes de l'UNIL qui y vont ça fait beaucoup d'argent par tête.

Hannah Wonta (SG) précise qu'il y a une convention avec ACIDUL. La FAE offre certaines prestations aux étudiant·e·x·s et aux doctorant·e·x·s notamment les subventions qui sont donc déduites du montant que nous donnons à ACIDUL.

Quentin Wenger (AETSR) demande pourquoi l'utilisation de l'anglais dans une université francophone.

Katja Bergonzoli (RVIÉ) explique que c'est lié au domaine de l'économie qui fonctionne beaucoup en anglais. Il s'agit d'une conférence scientifique où les personnes viennent présenter leur papier (qui sont donc en anglais).

Pedro Duarte (coprésident) propose de passer au vote.

Philippos Kokkas argumente qu'il faut garder une subvention. Le préavis du Bureau lui semble correcte.

Fanny Perruchoud (AEL) demande une justification du préavis du Bureau à justifier

Pedro Duarte (coprésident) explique qu'après la rencontre avec l'association. La décision du Bureau est partie de l'envie de relancer les activités pour les étudiant·e·x·s. L'association a dit que ce serait à Lausanne les prochaines années. Le fait d'accorder une partie de la subvention nous permet de montrer un intérêt pour l'événement.

Cléo Berger (AESC) aimerait soutenir un projet qui est ouvert aux étudiant·e·x·s, de plus c'est la dernière AD de l'année et c'est important d'accorder une aide à ce projet. Les questions posées étaient pertinentes pour faire le choix final.

Vote

Est-ce que le préavis de 1000.- du bureau est accepté ? 24 oui, 0 non, 3 abstentions.

Le préavis de 1000.- est accepté à la majorité absolue.

4. Enregistrement des cours

Noëlle explique que le bureau s'est posé plusieurs questions sur le futur du dispositif de l'enregistrement des cours dans le futur. Le Bureau a entrepris plusieurs démarches notamment rencontrer le Syndicat des services publics (SSP) hautes écoles et ACIDUL. Le but est d'avoir l'avis de tout le monde. On va avoir des discussions avec la Direction. On aimerait être dans l'action et avoir des lignes directrices pour anticiper les enjeux.

Antoine Chollet (SSP) expose son point de vue. Les deux dernières années avec les cours à distance ont été un désastre pédagogique. On a fait une expérience grandeur nature de ce qu'est l'enseignement à distance et l'enseignement hybride. Le résultat n'était pas très intéressant. Il s'agit de ne pas continuer. Il faut être attentif à l'irréversibilité de certains aspects. On veut éviter que certaines choses restent en place alors qu'elles n'ont plus lieu d'être. Il faut se poser la question de quelle université on veut. Il faut trouver les moyens de contester une certaine vision de l'université qui ne nous convient. Le SSP défend une université conçue comme service public. Les étudiants ne sont pas des usager·ère·x·s mais bien des travailleur·euse·x·s de l'université, donc des acteur·trice·x·s de l'enseignement et de la recherche même si c'est indirectement. Il faut des garanties pour les meilleures conditions possibles au niveau de la pédagogie, des infrastructures, de l'aide aux études pour venir suivre les cours avec des bourses pour certain·e·x·s. L'utilisation de la captation comme réponse à certains de ces enjeux est un problème. Ce sont des revendications à faire à la Direction et au Canton. Le SSP est contre le télétravail donc on ne veut pas le retrouver avec l'enseignement à distance. Il y a un surcroît de travail pour les assistant·e·x·s et le corps intermédiaire. Il faut aussi prendre en compte la question du remplacement des enseignants pour éviter d'employer des jeunes doctorant·e·x·s qui peuvent alors avoir une première expérience. Nous l'avons vu dans d'autres établissements. Le SSP aimerait avoir un engagement pour la collectivité qui s'apprend à l'université. Il y a des problèmes de recrutement pour les associations et les syndicats.

Kelly Harrison (ACIDUL) présente le point de vue d'ACIDUL qui est dans une opposition totale à l'enregistrement et à la captation sous toute forme. Car ce serait préjudiciable pour les enseignant·e·x·s et les étudiant·e·x·s. Et cela se justifie par plusieurs arguments. Il faut savoir qu'on défend aussi une certaine vision de l'université. La relation entre enseignant et étudiants est détériorée avec les cours en ligne. Il peut y avoir un déficit dans le réseautage de l'étudiant·e·x. Le sentiment d'appartenance à l'université se voit aussi

détérioré notamment. Le réseau des études est essentiel et se fait en venant sur le campus. Le sentiment d'isolement social a été mis en évidence durant la pandémie. Il y a aussi le phénomène d'auto-censure notamment sur des sujets délicats, des anecdotes qui peuvent être oubliées pour éviter d'être pris hors contexte. Les étudiants peuvent censurer leurs questions. Ce qui nous semble essentiel est le risque d'aggravation des inégalités entre les étudiant·e·x·s. Un enregistrement des cours peut donner lieu à une diminution ou une élimination des bourses car les coûts diminuent pour l'étudiant·e·x qui étudie en ligne. Les personnes qui pourront se rendre sur le campus seront celles qui pourront se le permettre. Le taux d'abandon d'étude est plus élevé pour les personnes qui suivent en ligne qui seront moins diplômées que celles qui sont venues sur le campus. Il y a des inégalités entre les personnes qui ont des difficultés pour leur cours et ceux qui en ont moins. Les cours en ligne péjorent les étudiant·e·x·s qui ont de la peine. Il faut des compétences informatiques pour suivre les cours en ligne aussi et il y a la question du logement suffisamment spacieux pour suivre ses cours au calme. Ce n'est pas facile de trouver des logements adaptés. La question du réseau social est essentielle notamment pour les jeunes chercheur·euse·x·s pour trouver des postes dans le futur. Il faut se concentrer sur demander de meilleures infrastructures, par exemple plus de places dans les auditoriums et une meilleure conciliation études-travail par exemple avec les études à temps partiel, plutôt que de se positionner pour les cours en ligne.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) remercie les intervenant·e·s et ouvre la discussion sur le sujet. Elle précise que le but de la discussion et d'aboutir à une position de la part des représentant·e·x·s facultés et des délégué·e·x·s sur les cours en ligne et plus précisément sur les modalités de cours désirées.

Fanny Perruchoud (tàs) demande si on va parler des cours en ligne ou des enregistrements car il y a des positions différentes sur l'un et l'autre.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) profite pour clarifier les termes : l'enregistrement est une rediffusion du cours sans interaction en direct avec le prof alors que le comodal permet une interaction en direct.

Chiara Deslex (AESC) explique que pour le comodal c'était le choix de pouvoir suivre le cours en ligne ou sur place.

Sarah Novet (tàs) demande l'avis du Bureau.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) répond que le Bureau penche plutôt pour l'enregistrement. Mais ce n'est pas gravé dans le marbre car il y a plusieurs enjeux à prendre en compte. C'est aussi l'intérêt de ce débat. Le retour des étudiant·e·x·s est que c'est intéressant d'avoir une possibilité en ligne notamment pour les cours à grands effectifs mais il faut éviter que ce soit fait en dépit des autres enjeux comme les bourses ou les logements. Nous voulons aussi avoir les points de vue de différentes facultés.

Philippos Kokkas (AEL) pense qu'il ne faut pas limiter le débat que sur l'enregistrement. Il y a aussi une discussion sur l'hybride à avoir. Il faut discuter sur les différentes modalités.

Fanny Perruchoud (tàs) pense aussi que le débat se doit de porter aussi sur le comodal car les modalités de cours peuvent être différentes. On peut envisager un enregistrement d'un cours ex cathedra mais moins d'un séminaire.

Sophie Vanderberghe (LAB) explique que les enregistrements sont un support pour les sciences exactes. Regarder les explications des méthodes en vidéo c'est plus compréhensible que les notes à la main. C'est une liberté qu'on a pu avoir pour rattraper les cours. Ça peut inciter à se reposer sur les enregistrements ce qui n'est pas une bonne chose. C'est aussi important de garder les cours en présence pour avoir des échanges sociaux.

Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC) affirme que l'enregistrement est très important pour HEC afin de comprendre et reprendre la matière. Pendant les révisions c'est trop demandé de solliciter les profs de répondre aux questions. Il y a certains arguments qu'on peut détacher comme ne pas utiliser les cours enregistrés pour les profs en congé ce qui éviterait d'engager une nouvelle personne. Ce serait de la mauvaise

utilisation de propriété intellectuelle. Il faudrait discuter avec les profs car on a du mal à se rendre compte de la charge de travail des profs.

Margaux Deltel (CHEC) exprime que la captation qu'on soit assidu ou pas évite de poser des questions pendant le cours. On ne peut pas tout retenir même en allant à tous les cours donc ça permet de mieux comprendre.

Cléo Berger (AESC) souligne que l'enseignement en en présence doit être la priorité pour sciences criminelles. Il y a beaucoup de cas sensibles qui ne peuvent pas être mis en ligne ce qui péjore la qualité du cours. Mais en ce qui concerne les cours à gros effectifs ou les cours de sciences exactes les enregistrements en ligne peuvent être un bon complément mais ne doivent pas être une substitution au cours de base en présence. Il faudrait par exemple mettre les enregistrements à disposition après le cours.

Florine Cart (AEL) explique qu'en Lettre dans les séminaires et les cours à petit effectifs avec parfois moins d'une dizaine de personnes et dans les cours ex-cathedra beaucoup plus grands il y a une différence. La diffusion en direct ou l'enregistrement peut être maintenue surtout pour les cours à gros effectifs. L'enseignement en présence doit être la base. Pour les séminaires et les cours qui demandent une participation active ce n'est pas possible de faire une diffusion du cours.

Philippos Kokkas (AEL) explique qu'il est contre l'enregistrement pour la question des enregistrements gardés. Une opposition totale ne semble pas utile non plus. La diffusion des cours est compliquée en faculté de Lettres pour la grande majorité des cours. Les personnes en ligne pour les cours de 20-30 personnes est difficile. Les cours à grand effectifs pour lesquels l'université ne nous donne pas de bonnes infrastructures. Il y a des problèmes au niveau du nombre d'étudiant·e·x·s, on ne sait pas comment l'uni va pouvoir avoir des plus grands auditorios dans les années à venir. Il faut que l'université se penche de manière spécifique sur ce qu'on peut avoir dans une diffusion hybride qui soit utilisée dans des cas spécifiques.

Dimitri Prod'Hom (AEML) : les enregistrements ont apporté de l'aide mais on n'a pas de chiffres. Cependant les retours sont favorables. Ça a permis à beaucoup de monde de sortir de l'assiduité constante surtout pour les premières années. Ça a permis un retour chez les parents ou du temps pour pratiquer du sport, etc. Pour la faculté de médecine, il y a aussi la question du secret médical ce qui fait qu'il peut y avoir une certaine retenue. Il faudrait favoriser certains cours enregistrés (i.e. : gros cours ex-cathedra) car il n'y aura pas de pertes pour les personnes. Certains séminaires avec des cas cliniques devraient être plutôt en présence. Il faudrait qqch de plus hybride.

Cléo Berger (AESC) : les enregistrements devraient être ponctuels. Il faut que ce soit encadré de manière claire par des directives ou autres. Il faut que chaque faculté et branche d'école donne les conditions pour éviter des dérives. Il faut que ce soit du ressort d'Unicom de gérer les installations, il faut des systèmes utilisables adaptés pour les auditorios. Il faut que les professeurs soient formés.

Eliot Rotach (AEESP) : Les enregistrement peuvent être utilisés pour les révisions. C'est mieux que de poser des questions directement aux professeurs.

Chiara Deslex (AESC) : Une autre utilisation c'est en cas d'absences. Nous avons un cours où on nous demande de regarder des zooms des années précédentes qui sont encore utilisés cette année. Mais il faut revenir sur zoom pour aller poser les questions. Mais pouvoir regarder les zooms des années précédentes peut être utile. Il y a des mises à jour à faire. Pour la taille des auditorios, il y a des cours coupés en deux. Il y a des solutions. Il n'y a pas que l'enregistrement pour pallier.

Bédís Chennoupi (LAB) : C'est difficile de se positionner clairement. Les cours en direct en ligne participent à une extinction de la vie sociale. Les retours de biologie sont qu'il peut y avoir des bugs des live. Mais c'est extrêmement utile pour nous. On est favorable à des enregistrements. Il y a la question de la propriété intellectuelle qui se pose. Est-ce qu'on fait une suppression en fin de semestre ? Il faudra mettre des termes précis et écrits sur ces questions. Il y a un confort et une liberté avec les enregistrements our les étudiant·e·x·s.

Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC) : Il pose une question à M. Chollet en tant qu'enseignant. Est-ce que c'est plus de travail pour le prof qui doit faire 3x le même cours ? Les débats ont l'air d'être assez large. Il faudrait concentrer faculté par faculté. Il n'y a pas de réponse universelle à ces questions d'enregistrement, c'est trop extrême pour un cas comme ça. Il faut mélanger les possibilités pour une meilleure santé des étudiant·e·x·s et des professeur·e·x·s.

Antoine Chollet (SSP-hautes écoles) : il arrive de devoir donner plusieurs fois de suite le même cours. S'il y a plus d'étudiant·e·x·s il faut avoir plus d'enseignant·e·x·s. Les commentaires faits jusqu'ici sont proposés toutes choses égales par ailleurs. Mais il y a un problème de pédagogie. Notamment au niveau des profs qui iront trop vite parce que c'est enregistrer. De plus, pour certains cours obligatoires, on aurait besoin d'une salle plus grande pour 100 personnes mais la faculté donne une salle de 80 personnes car le cours est en ligne. Il faut être conscient·e·x·s que ça va dégrader les conditions d'études sur le moyen et le long terme. La question de ne pas poser des questions bêtes est le principe de l'université c'est le rôle des profs de mieux expliquer. Les explications d'il y a 10 ans ne fonctionnent plus autant.

Robin Wicky (AESSP) : Pour SSP dès ce semestre il y a des cours enregistrés et les séminaires sont en présence. Il y a besoin de la captation dans la faculté. Il y a un problème pour les psychologues c'est un nouvel enjeu. Il y a des bâtiments qui vont être construits mais ça prend du temps. Au niveau politique il faudra faire qqch. Il faudrait une solution par faculté.

Florine Cart (AEL) : pour la captation il faut uniformiser le système. Il faut éviter Zoom et utiliser MediaServer pour les cours. Pour la réutilisation des enregistrements il faut enlever à la fin du semestre. Avoir des enregistrements lorsque le·la·x prof n'est pas là ça peut être bien. Il ne faut pas que tout soit enregistré.

John Asaipillai (AEML) : il y a aussi la question de la technique pour les profs. Il y a des étudiants qui sont là pour aider les professeurs en médecine. Dans notre faculté le réseau professionnel dans l'université est important pour discuter avec les médecins. La possibilité d'aller en amphî reste là. L'interactivité est encore là dans notre faculté.

Philippos Kokkas (AEL) : il faut mettre la pression sur l'université de demander les places disponibles pour les étudiants. Il faut soutenir. Le présentiel prime dans les conversations. Les enregistrements ne sont pas une bonne idée : comment légalement imposer ça ? Les profs ont un droit de dire non légalement. Faire un cours en hybride sans zoom, ça prend des heures de plus de travail. Il faut faire face au droit du travail. Si Unicom fait en sorte que la diffusion en live soit bien faite alors c'est possible pour certains cours.

Sarah Novet (tàs) : En droit les enregistrements se sont bien passés. La CARE nous a montré que ça n'a pas été facile pour tout le monde. S'il n'y a plus d'enregistrement c'est le fond du débat. Je suis plutôt pour que quelque chose soit mis en place mais après la décision de quoi mettre en place est plus compliquée. Diaboliser le comodal nous fait tomber dans le travers inverse. On péjore une partie des étudiants. En ce qui me concerne le travail à côté de mes études m'a permis de créer un réseau. En conclusion je penche plutôt pour le oui mais à voir. Il y avait aussi un sondage qui avait été fait par la FAE et qui était plutôt positif.

Cléo Berger (AESC) : l'Université fait des statistiques. Je ne comprends pas pourquoi on n'a pas la capacité d'accueillir toutes les étudiant·e·x·s sur le campus. Il faut construire. C'est un problème en sciences criminelles. Je suis plutôt contre. Mais il faut des solutions par branche et par faculté.

Sophie Vanderberghe (LAB) : l'utilisation de l'enregistrement doit être spécifique à chaque faculté. Il n'y a pas la même utilité dans chaque faculté. Aller demander au professeur n'est pas toujours pertinente pour moi dans mes développements scientifiques. Il faut du cas par cas. Les premières et 2èmes années ont des enjeux différents. Il y a beaucoup de personnes qui vont devoir développer des nouvelles méthodes de travail si on change maintenant.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) fait une synthèse :

- Le présentiel prime dans l'enseignement
- Se concentrer faculté par faculté notamment en fonction du type de cours (séminaires TP, petit vs. grand cours, cours avec des informations sensibles)
- Questions de la propriété intellectuelle : réutilisation de vidéos des années précédentes
- Soutien de la pédagogie : aide à la prise de note, réponse aux questions
- Infrastructures : il y a des projets de bâtiment à construire mais sur le long terme

Hannah Wonta (SG) : rencontre avec la Direction et Mme Cesla Amarelle qui nous ont dit que des projets sont en cours mais sur les prochaines années.

Il y a encore des ambiguïtés très fortes. Ça ne sert pas de se positionner maintenant. Est-ce que l'assemblée veut se positionner maintenant ?

Cléo Berger (AESC) : Il faut que le Bureau en discute avec la Direction et voir ce qu'ils·elles·x en pensent pour éviter que la Direction dise qu'ils ne veulent pas mettre de chose en place. Il faut voir avec l'université ce qui est proposé.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : Il y a des discussions avec M. Zanetti. Pour l'instant il n'y a pas de position officielle. Il a des groupes de travail sur le sujet et nous avons le sentiment qu'ils sont plutôt pour. Il y a une récolte d'information à plusieurs niveaux. Mais il n'y a pas de position claire. Et probablement qu'il n'y en aura pas d'ici septembre sur la captation sur le long terme. Ce sera un moment de transition.

Dimitri Prod'Hom (AEML) : Il faut être dans l'action. La décision va se prendre ces prochains mois. Il faut qu'on puisse être pris en compte. Je suis pour une prise de position.

Philippos Kokkas (AEL) : A quel point est-ce que c'est urgent ? Est-ce qu'il faut qu'on se positionne maintenant ou est-ce qu'il faut faire une ADE ? Je ne pense pas qu'il faut forcément voter maintenant. Si ça presse en revanche il faut prendre position maintenant.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : Nous sommes encore dans nos positions Covid maintenant au niveau léga. S'il n'y a pas de position officielle avant septembre ce sera que en présentiel.

Joaquin Mariné Piñero : Nous avons eu une rencontre avec le CSE pour avoir le recueil des étudiants. Il faut être plus proactif. Il faut prendre une position maintenant. Le non ça va être définitif, le oui ça va demander de savoir comment on se positionne. Il y a des problèmes dans le métro, dans les salles et le logement. Un débat n'en éteint pas un autre. La question de l'enregistrement dans cette réunion il faut savoir que ça existe depuis plus de 10 ans dans les milieux anglosaxons et sur le plan romand ça existe à Genève depuis longtemps. Les amphi ne se sont pas vidés. Demander les enregistrements ne veut pas dire qu'on ne demandera pas plus de places dans les amphithéâtres.

Bédis Chennoupi (LAB) : Il faut avoir une position pour être proactif. On peut aussi voir chacun au sein de nos facultés. Il faudra mettre un cadre par la suite.

Dimitri Prod'Hom (AEML) : en médecine les discussions se passent déjà pour un retour informel en tant qu'étudiant·e·x·s. La discussion est déjà lancée. La faculté attend les directions de l'UNIL. Mais il faut laisser les facultés être indépendantes avec des discussions de chaque association. Il faudrait peut-être déléguer les discussions à chaque faculté.

Cléo Berger (AESC) : il faudrait émettre un avis général. On peut se dire ouvert à cette possibilité et exprimer qu'ensuite on veut des lignes claires avec un travail avec toutes les personnes concernées. Il faut bien exprimer qu'on aura des conditions. Ça doit être travaillé.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : ça nous aidera aux séances de Direction. Il faudrait un GT pour avoir toutes les modalités en fonction des facultés. Mais créer des modalités c'est là que c'est compliqué.

Sarah Novet : Il faut se positionner ainsi soit « Non » soit « oui avec les possibilités que chaque faculté prenne des modalités adaptées »

Margaux Deltel (CHEC) : On n'est pas tous d'accord sur toutes les de modalités possible.s Pour moi il faut aller vers le oui mais à en parler dans les facultés.

Noëlle : le oui nous permet de rentrer en discussion.

Joaquin Mariné Piñero : l'intitulé serait nous sommes contre toute forme d'enregistrement ou non.

Florine Cart : on doit mettre les arguments. Ce sera plus simple pour les calculs.

Philippos Kokkas : on a déjà voté sur cette situation il y a quelques AD.

Noëlle Wilhelm coprésident : la situation était différente, il y a quelques mois car on était encore en pandémie. On s'est positionnée durant le semestre.

Matthieu Gisler (membre du Bureau) : on s'est positionné il y a plusieurs AD sur rentrer en matière mais dans un contexte différent.

Chiara Deslex : Propose comme de voter « Non on ne veut rien. Oui on veut que live ou que l'enregistrement. »

Joaquin Mariné Piñero: selon la discussion du 7 mars il n'y avait pas de position prise à ce moment-là.

Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC) : Si on dit non, on revient tout comme avant. Le débat mérite d'être continué. Ça serait dommage de fermer la porte à un nouveau mode d'enseignement surtout en 2022. Il fait une proposition de pause et entrée en matière pour se positionner contre ou pour mais avec des modalités qu'on définirait plus tard.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : on peut faire une ADE prochainement où les facultés viennent avec leurs multiples différences et le travail est déjà fait en amont.

Cléo Berger (AESC) : Il faudrait bien réfléchir au moment quand le faire.

Noëlle Wilhelm (coprésidente): il faut éviter que les personnes à l'ADE ne viennent pas à cause des révisions.

Vote : souhaitez-vous vous opposer à toute formes d'enregistrements des cours ? c'est à dire le oui est une opposition et on est contre. Si on vote non, on laisse la possibilité ouverte sous certaines réserves.

0 oui, 26 non, 0 abstention

La FAE ne s'oppose pas à toute forme d'enregistrement des cours.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : il y aura une ADE pour demander les modalités spécifiques à chaque facultés

Eliot Ben-Brahim Abihssira (CHEC) demande que le Bureau demande la liste de ce qui est demandé dans chaque faculté.

Dimitri Prod'Hom (AEML): est-ce qu'il faut un sondage ? la faculté de médecine est un peu fermée à un sondage de notre part

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : l'université fait des sondages sur ce sujet et le temps est cours. On essaiera de vous prévenir au plus tôt ce sera peut-être durant la période d'examens ou de révision. La rencontre direction sera le 31 mai.

5. Budget : formation continue pour le secrétariat général

La FAE voulait proposer des formations continues pour le secrétariat général. Il y a plusieurs formations possibles post-master. Ce serait des formations de 3-4 jours. Ce sera dans le budget de l'année prochaine. L'idée est d'ouvrir la discussion sur le sujet. On aimerait positionner la FAE comme employeur qui offre des formations à son employé.

Cléo Berger (AESC) : c'est très positif. Ça améliorera le travail du secrétariat général. C'est un budget qu'on peut se permettre. Ce serait une formation cohérente ça vaut la peine.

Astrid Baumgartner (AETSR) : la FTSR trouve que c'est une très bonne idée. Ce serait une bonne chose.

Florine Cart (AEL) : ça permet une visée professionnalisante. Il faut que ce soit efficace. C'est cohérent comme demande.

Chiara Deslex (AESC) : je suis d'accord. Quand ce sera fait, bien d'avoir un retour que ce soit fait.

Pas d'opposition active.

6. Élection GT cafétéria

Élection formelle des membres qui se sont proposés.

Pour rappel ce sera une discussion sur le prix des repas surtout. Ce GT se forme pour donner suite aux grèves de Genève. L'organisation du GT se fait au bon vouloir des membres.

Pas d'opposition active à l'élection des membres proposés.

7. Divers

Cléo Berger (AESC) : souligne qu'au sein de l'AD il y a différentes facultés avec des nombres différents de voix. Il faudra voir pour changer par la suite.

Chiara Deslex (AESC) : il y a beaucoup d'apprentissage sur les enregistrements. Ce serait bien de proposer des ateliers pour l'enseignement en présence afin de faire des propositions de méthode de travail. Le SOC et CSE existent. On peut en parler à la rencontre Direction.

Sophie Vanderberghe (LAB) : avec le COVID on a appris à travailler avec ça mais on sait travailler sans aussi. C'est un outil d'apprentissage.

Chiara Deslex (AESC): En effet, et ce serait pour un meilleur apprentissage.

Noëlle Wilhelm (coprésidente) : Il y a un apéro au bureau de la FAE. Merci pour votre participation

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Pedro Duarte (co-président), Noëlle Wilhelm (co-présidente), Matthieu Gisler, Joaquín Mariné Piñero, Ambre Ferrari.

Excusés : Eleonora Shihai, Kawtar Stify

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Secrétaire comptable : Meriem Ben Mustapha

Liste de présences**Associations représentatives**

| Prénom | NOM | Faculté | Associations |
|-----------|----------------------|--------------|--------------|
| Dimitri | PROD'HOM | FBM-Médecine | AEML |
| Cédric | BUFFAT | FBM-Médecine | AEML |
| John | ASAIPILLAI | FBM-Médecine | AEML |
| Sophie | VANDERBERGHE | FBM-Biologie | LAB |
| Bédis | CHENNOUPI | FBM-Biologie | LAB |
| | | Lettres | AEL |
| Florine | CART | Lettres | AEL |
| Lara | ZENDER | Lettres | AEL |
| Philippos | KOKKAS | Lettres | AEL |
| | | FDCA – Droit | AEDL |
| | | FDCA – Droit | AEDL |
| | | FDCA – Droit | AEDL |
| | | FDCA – Crim. | AESC |
| Astrid | BAUMGARTNER | FTSR | AETSR |
| Quentin | WENGER | FTSR | AETSR |
| Eliot | BEN-BRAHIM ABIHSSIRA | HEC | Comité HEC |
| Maxime | BAILLOUD | HEC | Comité HEC |
| Hajer | BADRI | HEC | Comité HEC |
| Margaux | DELTEL | HEC | Comité HEC |
| Laila | SALEH HASSAN | HEC | Comité HEC |
| Luca | EIHOLZER | Géosciences | AEGE |
| Lucas | NICOLLIER | Géosciences | AEGE |
| Franck | DELUCCA | SSP | AESSP |
| Morgane | GAFNER | SSP | AESSP |
| Robin | WICKI | SSP | AESSP |
| Eliot | ROTACH | SSP | AESSP |
| | | SSP | AESSP |

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

| Prénom | NOM | Faculté | Présence |
|----------|------------------|---------|----------|
| Dimitri | ROSSET | SSP | Absent |
| Benjamin | DUMAS | FDCA | Présent |
| Alice | TROCCON--HERBUTE | SSP | Excusée |
| Etienne | LE COUTOUR | | |

| | | | |
|-----------|----------------|---------|----------|
| Sarah | NOVET | FDCA | Présente |
| Sandra | TEIXEIRA ALVES | HEC | |
| Matthieu | CUÉNOUD | Lettres | Présent |
| Lou | DE BRUYCKER | FBM | Excusée |
| Aurélien | BAUD | SSP | |
| Esmâ | BOUDEMAGH | FBM | |
| Amélie | JEANNERET | FDCA | |
| Fanny | PERRUCHOUD | Lettres | Présente |
| Julie | CREVOISIER | FBM | |
| Géraldine | RAIDY | HEC | Présente |
| Ilan | PILET | FDCA | Présent |

Invité·e·x·s